RÉMUNÉRATION - EPARGNE SALARIALE

Transparence salariale européenne : décrypter les règles, informer et ajuster

La transparence salariale ne se réduit pas à un indicateur à publier. Elle touche l'annonce d'emploi l'entretien de recrutement et la réponse faite au salarié qui demande à connaître les niveaux pratiqués sur son poste. Elle atteint aussi les clauses qui interdisaient jusqu'ici d'évoquer sa rémunération. Beaucoup de pratiques installées deviennent difficiles à tenir. Ces 3 heures de masterclass présentent les principes portés par la directive européenne et leurs conséquences concrètes. Les participants repèrent les pratiques de leur entreprise à faire évoluer examinent les points sensibles du processus de recrutement et repartent avec une liste d'actions hiérarchisées.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,43 jour — 3 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 530 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables RH responsables du recrutement juristes en droit social et dirigeants de petites entreprises.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Restituer les principes de transparence portés par la directive européenne
- Repérer les pratiques de recrutement à faire évoluer dans son entreprise
- Anticiper les demandes d'information individuelles des salariés sur les rémunérations
- Réviser les modèles d'annonce et de proposition d'embauche
- Hiérarchiser les chantiers RH à engager selon leur degré d'urgence

03 Programme détaillé

M1 Les principes de la transparence salariale

- Ce que le texte fait changer
- Information du candidat sur le niveau de rémunération du poste
- Encadrement des questions sur l'historique de rémunération
- Droit d'information des salariés sur les niveaux pratiqués
- Portée des clauses de confidentialité salariale
- À retenir : La transparence porte d'abord sur les critères de fixation des salaires avant de porter sur les montants.

M2 Effets sur le recrutement

- Annonces entretiens et propositions
- Révision des annonces et affichage d'une fourchette
- Conduite d'un entretien sans question sur le salaire antérieur
- Construction d'une proposition d'embauche cohérente avec la grille
- Traitement des écarts avec les salariés déjà en poste
- Cas pratique : Le groupe réécrit une annonce et une trame d'entretien au regard des principes étudiés.

M3 Préparer son entreprise

- Diagnostic et feuille de route
- Repérage des pratiques internes exposées
- Mise à niveau des classifications et des critères de rémunération
- Préparation des managers aux questions des salariés
- Hiérarchisation des chantiers à engager
- Atelier : Chaque participant établit la liste des trois chantiers prioritaires de son entreprise.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 530 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr